

ldée :

Développer une plateforme web et une application mobile pour faciliter l'échange des données entre les médecins et les patients.

Introduction:

Nous avons beaucoup de personnes qui consultent des médecins cependant il est impossible d'échanger des données entre eux. En effet, les fiches médicales ne sont pas suffisantes.

Nous avons alors eu l'idée d'élaborer Tbiby, une plateforme qui répond aux besoins des médecins et des patients en offrant des services inédits et n'existant nulle part ailleurs. Cela faciliterait la communication entre les patients et les médecins afin de transmettre les informations de façon plus efficace.

Détails:

Développement d'une plateforme web et d'une application mobile.

Il y'a trois types d'utilisateur : patient, secrétaire et médecin.

Objectif:

Regrouper les médecins et leurs patients afin de leur faciliter l'échange des données de façon, l'interaction peut devenir instantanée afin d'éviter par exemple le risque de prise des médicaments qui ne peuvent pas être utilisés ensemble.

D'autre part, l'application offre la possibilité de réserver un rendez-vous en ligne chez un médecin en créant un environnement dédié, ce qui s'avèrerait plutôt efficace.

Patient:

• Prévenir le patient d'un rappel (médicament, contrôle, opération,..) en envoyant une notification (application mobile).

Le patient peut :

- Gérer son compte.
- Consulter le journal d'accès (l'accès d'un médecin à ses informations).
- Parcourir la liste de ses médecins.
- Chercher un médecin.
- Consulter l'état de la salle d'attente (Combien de patients y a-t-il ?) et prendre un rendez-vous.

Secrétaire:

La secrétaire peut :

- Ajouter un nouveau patient.
- Réserver un rendez-vous pour un patient.
- Consulter l'état de la salle d'attente (Combien de patients y a-t-il ?).
- Gérer l'état du patient (l'ajouter à la salle d'attente, à la salle de la consultation)

Médecin:

Le Médecin peut :

- Faire tout ce que peut faire la secrétaire.
- Il peut consulter l'espace de ses patients (Consulter ses antécédents, ses consultations, ses ordonnances, ses certificats, ses examens,).
- En envoyant une notification au patient, il peut avoir accès à ses informations médicales issues d'un autre médecin. (Consulter antécédents, consultations, ordonnances, certificats, examens, ...).
- Choisir la secrétaire.
- Faire une consultation. Ajouter des actions (consultations, ordonnances, certificats, examens, ...).
- Préciser la facture du patient.